



COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) porte à la connaissance des pensionnés que le versement des pensions de retraite de l'échéance de **mars 2024** débutera le **mardi 05 mars 2024 à 8 heures 00** sur toute l'étendue du territoire national.

Les paiements se dérouleront selon le calendrier ci-après :

Au siège de la Direction Générale à Kouléwondy, Kaloum

- Journée du mardi 05 mars 2024 : paiement des retraités des banques, des compagnies d'assurances, de la SOTELGUI, de la CNSS, du syndicat des retraités et des sociétés minières (ACG Conakry et CBG Conakry)
- Journée du mercredi 06 mars 2024 : lot 1 à lot 100, lot des Invalidités et pensionnés de la CBK Conakry
- Journée du jeudi 07 mars 2024 : lot 101 à lot 193, et paiement des nouvelles concessions
- Journée du vendredi 08 mars 2024 : paiement des pensions de réversion, des procurations, des retardataires et fin de programme à Kaloum.

Dans les Agences et Antennes préfectorales : du mardi 05 mars au samedi 09 mars 2024.

En ce qui concerne l'Agence de Matoto :

- Journée du mardi 05 mars 2024 : lot 1
- Journées du mercredi 06 et jeudi 07 mars 2024 : lot 2
- Journée du vendredi 08 mars 2024 : lot 3
- Journée du samedi 09 mars 2024 : lot 4, procurations, retardataires et fin de programme à Matoto.

Les pensionnés payés par virement bancaire, téléphonie mobile et cash minute sont invités à se rendre dans leurs établissements bancaires ou à consulter leurs comptes de téléphonie mobile **dès le mardi 05 mars 2024** pour percevoir le montant de leurs pensions de retraite.

Paiement anticipé des rentes en raison du mois de ramadan :

- Du lundi 11 au jeudi 14 mars 2024 sur toute l'étendue du territoire.

La Direction Générale de la CNSS sait compter sur la bonne compréhension de l'ensemble des pensionnés.

Conakry, le 29 février 2024

Le Directeur Général



Bakary SYLLA

